

# Fiche de données de sécurité

## KLOZUR® CR

FDS n° : 7775-27-1-2  
Date de révision: 2016-07-15  
Version 1



### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	KLOZUR® CR
Synonymes	Peroxydisulfate de sodium; peroxydisulfate disodique, l'acide peroxydisulfurique, sel disodique, l'acide peroxydisulfurique, sel de sodium; Peroxyde de calcium
No.-CE	231-892-1
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119495975-15-0001

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée :	Oxydation chimique in situ et ex situ de contaminants et de composés préoccupants pour des applications sur l'assainissement de l'environnement
Restrictions d'utilisation	Aucun usage à déconseiller ont été identifiés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	PeroxyChem LCC Représentant exclusif: PeroxyChem Spain s.l.u. C/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Zaragoza) Espagne Tel: +34 976 179600
Adresse e-mail	sdsinfo-emea@peroxychem.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

La Zaida:  
Tel: +34 976 17 96 00  
Fax: +34 976 17 96 01

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3
Matières solides comburantes	Catégorie 3

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées.

### 2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

conseils de prudence

P220 - Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles

P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P405 - Garder sous clef

conseils de prudence

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/ water

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

### 2.3 AUTRES INFORMATIONS

#### Dangers généraux

Risque de décomposition par la chaleur ou le contact avec des matériaux incompatibles.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Sodium (persulfate de)	Present	7775-27-1	40-60	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Ox. Sol. 3 (H272)	01-2119495975-15-0001
Peroxyde de calcium	Present	1305-79-9	40-60	Eye corr. 1 (H318) Ox. Sol. 2 (H272)	Ongoing
Calcium (hydroxyde de)	Present	1305-62-0	8 - 12	Eye corr. 1 (H318) Skin irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)	-

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Démangeaisons; Rougeur; Toux et/ ou respiration sifflante

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Traiter les symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Eau, Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie

##### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz

**produits**

En cas d'incendie, de formation d'oxydes de soufre, d'oxydes d'azote, de produits de pyrolyse toxiques.

**5.3 Conseils aux pompiers****Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

**AUTRES INFORMATIONS**

Le produit n'est pas inflammable. Le contact avec des matériaux combustibles peut intensifier les feux. Adapter les mesures de lutte contre les incendies pour circonscrire les feux. Refroidir les conteneurs exposés en les pulvérisant d'eau et les évacuer hors de portée de l'incendie.

Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart les personnes non protégées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement de protection individuel.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Neutraliser la poussière avec des pulvérisations d'eau. Récupérer, si possible, le produit solidifié. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ne pas verser le produit dans les récipients ou réservoirs d'origine à cause du risque de décomposition. Aspirer, pelleter ou pomper les déchets vers un conteneur et en étiqueter le contenu pour élimination. Conserver dans un conteneur fermé. Éviter que la matière ne pénètre dans les réseaux d'égouts ou d'évacuation des eaux de pluie. En cas de déversement, nettoyer et considérer comme un déchet spécial

Ne jamais ajouter d'autres substances ou déchets inflammables pouvant produire des résidus. Les récipients de déchets contaminés doivent être examinés pour déceler tout signe de décomposition (vapeurs/fumée).

**6.4 Référence à d'autres sections.**

Éliminer les déchets conformément à la Section 13

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Éviter la formation de poussières. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Référence à d'autres sections.

#### Informations supplémentaires

Utiliser uniquement des cuillères en plastique ou en acier inoxydable propres

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Éviter une contamination d'un produit ouvert. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter la formation et le dépôt de poussière.

#### Matières à éviter

Acides, Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matériaux inflammables.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la Section 1 et à l'annexe.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	Irlande
Sodium (persulfate de) 7775-27-1			TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL 0.3 mg/m <sup>3</sup> Sensitizer
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL 15 mg/m <sup>3</sup> TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	France	Espagne	Portugal
Sodium (persulfate de) 7775-27-1		TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>	
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	AGW 1 mg/m <sup>3</sup>		TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Danemark	Finlande	Norvège
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA 2 mg/m <sup>3</sup>		
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Suède	Autriche	Slovénie
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	LLV 3 mg/m <sup>3</sup> STV 6 mg/m <sup>3</sup>	STEL 4 mg/m <sup>3</sup> TWA 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Slovaquie	Suisse	Belgique
Sodium (persulfate de) 7775-27-1			TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Luxembourg	Pologne	Estonie
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 2 mg/m <sup>3</sup> TWA 1 mg/m <sup>3</sup> STEL 4 mg/m <sup>3</sup> STEL 6 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Lettonie	Lituanie	République tchèque

Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	S* TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 2 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 4 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Roumanie</b>	<b>Bulgarie</b>	<b>Russie</b>
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5.0 mg/m <sup>3</sup>	S* MAC 2 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Grèce</b>	<b>Hongrie</b>	<b>Croatie</b>
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

<b>NSEDs - Travailleurs</b>				
<b>Sodium (persulfate de) (7775-27-1)</b>				
Mode d'exposition	Itinéraire de l'exposition	Description	DNEL/DMEL	Paramètre le plus sensible
Aiguë - systémique	Cutané(e)	DL0	400 mg/kg bw	Toxicité aiguë
Aiguë - systémique	Inhalation	CL0	590 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Aiguë - locale	Cutané(e)	CL0	2.248 mg/cm <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Aiguë - locale	Inhalation	CL0	590 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Long terme - systémique	Cutané(e)	NOAEL	18.2 mg/kg bw/day	Toxicité par administration répétée
Long terme - systémique	Inhalation	CSENO	2.06 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée
Longue durée - locaux	Cutané(e)	NOAEL	0.102 mg/cm <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée
Longue durée - locaux	Inhalation	CSENO	2.06 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée

<b>NSED - Population générale</b>				
<b>Sodium (persulfate de) (7775-27-1)</b>				
Mode d'exposition	Itinéraire de l'exposition	Description	DNEL/DMEL	Paramètre le plus sensible
Aiguë - systémique	Cutané(e)	DL0	200 mg/kg bw	Toxicité aiguë
Aiguë - systémique	Inhalation	CL0	295 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Aiguë - systémique	Oral(e)	DL0	30 mg/kg bw	Toxicité aiguë
Aiguë - locale	Cutané(e)	DL0	1.124 mg/cm <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Aiguë - locale	Inhalation	CL0	295 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
Long terme - systémique	Cutané(e)	NOAEL	91 mg/kg bw/day	Toxicité par administration répétée
Long terme - systémique	Inhalation	CSENO	1.03 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée
Long terme - systémique	Oral(e)	NOAEL	9.1 mg/kg bw/day	Toxicité par administration répétée
Longue durée - locaux	Cutané(e)	NOAEL	0.051 mg/cm <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée
Longue durée - locaux	Inhalation	CSENO	1.03 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité par administration répétée

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)****8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Mettre en place une ventilation adaptée.

**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire**

Masque anti-poussière P2 en présence de concentrations élevées de poussières.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire recommandée: Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection des mains**

Gants de protection: Gants en néoprène, Chlorure de polyvinyle, Caoutchouc Naturel

**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après les changements d'équipe. Conserver les vêtements de travail à part, enlever les vêtements contaminés - laver après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Fines granules
Couleur	Blanc cassé
État physique	solide
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Sans objet
pH	11.2 (solution à 1%)
Point d'éclair	Ininflammable Aucune information disponible
Point/intervalle de fusion	Se décompose en cas d'échauffement Se décompose
point de congélation	Sans objet
Point/intervalle d'ébullition	Se décompose
Température d'auto-inflammabilité	produit est non auto-inflammable
Propriétés explosives	Non-explosif
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	(boues liquides 5 à 30 %) 1.0-1.9
Coefficient de partage	Aucune information disponible (inorganique)
Hydrosolubilité	Faiblement soluble
viscosité	Aucune information disponible (solide)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible > 100 °C (Supposer)

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente 830 kg/m<sup>3</sup> 51.8 pi<sup>3</sup> (non tassé)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Comburant fort

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées. Instable en cas d'exposition à la chaleur. Instable en cas d'exposition à l'humidité. Instable en présence d'une contamination.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Contient un oxydant puissant et réagira violemment avec des agents inflammables ou réducteurs. Le matériau oxydable peut être enflammé par le broyage et peut devenir explosif.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur. (se décompose à des températures de >100 °C); Humidité.

### 10.5 matières incompatibles

Acides, Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matériaux inflammables.

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

**DL50 dermal** Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. > 10,000 mg/kg (lapin) (Persulfate de sodium)  
**DL50 oral** Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. 895 mg/kg (rat) (Persulfate de sodium)  
**CL50 par inhalation** Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. => 5.1 mg/l (4 h) (rat) (Persulfate de sodium)

### Contact cutané

Irritant pour la peau. Les persulfates en général, et plus particulièrement le persulfate de diammonium et le persulfate de dipotassium montraient une réaction chez l'humain d'une irritation de la peau, suite à une exposition professionnelle et à un usage courant. Légèrement ou pas irritant (lapin).

### Contact oculaire

Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.

### Inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une irritation des voies respiratoires a été observée chez les travailleurs exposés aux persulfates. Chez les animaux, le persulfate de diammonium a produit une irritation respiratoire pathologique dans une étude de toxicité subchronique. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

### Ingestion

Peut être nocif par ingestion.

### Toxicité chronique

#### Sensibilisation

Sensibilisation au niveau de la peau et du système respiratoire. Positif dans un essai localisé sur les ganglions lymphatiques. (d'après les composants).

#### Effets sur certains organes cibles

Yeux. Peau. Système respiratoire.

#### Cancérogénicité

Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA, ACGIH).

#### Mutagénicité

Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.

#### Toxicité pour la reproduction

Le persulfate de diammonium n'affecte pas la fertilité ou le développement du fœtus dans les études chez l'animal (NOAEL : 250 mg/kg bw).

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Effets écotoxicologiques

#### Sodium (persulfate de) (7775-27-1)

Ingrédient actif (s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Sodium Persulfate.	96 h LC50.	Rainbow trout.	163	mg/l.
Sodium Persulfate.	48 h LC50.	Daphnia magna.	133	mg/l.
Sodium Persulfate.	96 h LC50.	Grass shrimp.	519	mg/l.
(Persulfate de sodium).	72 h . CE50.	Algues. Selenastrum capricornutum.	116	mg/l.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Calcium (hydroxyde de)		96 h LC50: = 160 mg/L (Gambusia affinis) static		

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.



**12.4 Mobilité dans le sol**

Se dissocie en ions.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT / vPvB n'est pas requis pour les substances inorganiques

**12.6 Autres effets néfastes**

Stéarates.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement  
Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales

**Emballages contaminés** Vider le contenu restant. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID**

ONU/n° d'identification	UN 1479
Nom d'expédition	SOLIDE CARBURANTE, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

**IMDG/IMO**

ONU/n° d'identification	UN 1479
Nom d'expédition	SOLIDE CARBURANTE, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition	PERSULFATE DE SODIUM

**ICAO/IATA**

ONU/n° d'identification	UN 1479
Nom d'expédition	SOLIDE CARBURANTE, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

**Symbole(s)**

**Dangers pour l'environnement** Ce produit ne contient pas de substances chimiques classées comme polluant marin selon le DOT

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Selon les recommandations des Nations Unies pour le transport des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC** Voir ci-dessus IMDG

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines )	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Peroxyde de calcium 1305-79-9	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	X	X	X	X	X	X	X	X	X

**Directive 2008/98/CE relative aux déchets**  
applicable

**D'accidents majeurs (directive 2012/18/EU)**

Inclus pour le stockage des quantités dépassant 50 Tm

**les armes chimiques (CWC)**

Sans objet

### 15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des phrases H mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

**Date d'émission :** 2015-07-20

#### Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Oxydation chimique in situ et ex situ de contaminants et de composés préoccupants pour des applications sur l'assainissement de l'environnement

**Date de révision:** 2016-07-15

**Remarque sur la révision** sections de la FDS mises-à-jour: 15.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem

© 2016 PeroxyChem. Tous droits réservés.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**



## Scénario d'exposition

### 1. Titre abrégé du scénario d'exposition 2

Utilisation industrielle

### 2. Descriptions des activités et des processus couverts par le scénario d'exposition

Domaine d'utilisation	SU3 - Usages industriels: Utilisation de substances telles qu'elles ou en mélanges sur des sites industriels
Catégorie de produit	Sans objet
Possibilité de réactions dangereuses	<p>PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés</p> <p>PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)</p> <p>PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire</p> <p>PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel</p> <p>PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température</p>
Catégorie d'article (AC)	Sans objet
Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	<p>ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères</p>

### 3. Conditions opérationnelles pour lesquelles le scénario d'exposition assure un contrôle du risque.

#### 3.1 Conditions opérationnelles liées à la substance/au produit

Forme physique du produit contenant la substance	Solid and liquid
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Solid: up to 100% Liquid: max 25% (teir I concentrations up to 100%)
Classification des degrés de poussières	dustiness max. 13% of particles below 10 µm

#### 3.2 Conditions opérationnelles liées à la fréquence et aux quantités utilisées

Durée de l'exposition sur le lieu de travail	max. 8 heures/jour (pour un travailleur)
Fréquence de l'exposition sur le lieu de travail	Max. 300 days/year (for one worker) Continuous release: 300 days/year (environmental exposure)
Tonnage régional par an	40000 t/année
Jours d'émissions par site	max 300 days/year

#### 3.3 Autres conditions opérationnelles déterminant l'exposition

Proportion rejetée dans l'air	Substance release to air or soil can be practically excluded. Formulation occurs to a large extent in closed systems (exception: bagging).
Emballage	moisture-resistant, dust-tight packaging: 25 and 50 kg polyethylene bags, 1 ton big bag (polypropylene coated textile)
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques	Respiration volume under conditions of use: 10 m <sup>3</sup> /8 h-day (light activity) Area of potential skin contact under conditions of use: two hands and face (480 cm <sup>2</sup> )

	Body weight: 70 kg (worker)
Facteur de dilution (eau douce)	Rivers = 100 (default = 10)
Facteur de dilution (eau de mère)	Coastal zones = 1000 (default = 100)

#### 4. Mesures de gestion des risques qui, en combinaison avec les conditions opérationnelles d'utilisation, assurent le contrôle du risque

##### 4.1 Mesures de gestion des risques applicables aux travailleurs

Mesures organisationnelles	All personnel are trained. Wearing of protective clothing/personal protective equipment is mandatory. Storage measures to avoid dispersion towards workers: Keep container tightly closed in a cool dry place. Storage away from foodstuffs, reducing agents, heavy-metal compounds, acids and alkalis, protected from humidity and water. Protect from sources of heat. Store not together with inflammable substances.
Mesures techniques	Local exhaust ventilation is installed, with exhaust air scrubbers/filters (90% removal efficiency).
Protection respiratoire	Breathing equipment (according to EN 143). In case of brief exposure or low pollution use breathing filter apparatus (half mask P2 APF 10).
Protection des mains	Wear suitable gloves (tested to EN374)
Protection des yeux	Wearing of eye/face protection is required. Chemical goggles should be consistent with EN 166 or equivalent.
Protection de la peau et du corps	Protection des mains conformément à la norme EN 374: Matériel: caoutchouc ou en PVC ou autre matière plastique; l'épaisseur du gant: 0,5 mm; Temps de pénétration: > = 8 h. Protection du corps: vêtement de protection léger; caoutchouc ou néoprène chaussures.
Mesures d'hygiène	Keep away from foodstuffs, beverages and food. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé Clean skin thoroughly immediately after handling the product. Clean skin thoroughly immediately after handling the product. Avoid contact with the eyes and skin Ne pas respirer les poussières

##### 4.2 Mesures liées à l'environnement

Mesures de réduction des eaux usées	This substance is completely consumed during use and therefore there is practically no release to wastewater.
Mesures de réduction des émissions dans l'air	Local exhaust ventilation is installed, with - ERC 6a min. 99% imissions reduction - ERC 6b min 90% emission reduction - ERC 6d min 99.9 emission reduction
Mesures de réduction liées au sol	This substance is completely consumed during use and therefore there is practically no release to soil.

##### 4.3 Mesures liées aux déchets

Technique d'élimination	Normally there is no waste. No unreacted persulfate remains.
-------------------------	--

#### 5. Prédiction de l'exposition résultant des conditions décrites ci-dessus et les propriétés de la substance

##### Summary of long term exposure concentration to workers (worst cases) Calculated with ECETOC TRA

voies d'exposition	Concentrations
Dermal local exposure (mg/cm <sup>2</sup> )	0.5190
Dermal systemic exposure (mg/kg bw/day)	3.5600 (Consexpo (v4.1, RIVM, 2005) - Tier II)
Inhalation exposure (mg/m <sup>3</sup> /8h workday)	0.6940
Combined systemic exposure (mg/kg bw/day)	1.9251* (Consexpo (v4.1, RIVM, 2005) - Tier II)

##### Indirect exposure of humans via the environment (oral), Calculated using EUSES (v2.1)

##### Total daily dose for oral exposure via the environment (mg/kg bw/d)

ERC	Exposed via local concentration	Exposed via local and regional concentration
6A	3.62E-03	3.98E-03
6B	8.81E-04	1.24E-03
6D	2.59E-03	2.95E-03

##### Environment - Predicted Exposure Concentrations (PEC), Calculated using EUSES (v2.1)

compartment	PEC Local	PEC Local + Regional
Freshwater (mg/L)	0	0.0104
Eau de mer (mg/l)	0	9.66E-04
Freshwater sediments (mg/kg wwt)	0	8.82E-03

Marine water sediments (mg/kg wwt)	0	0
Agricultural soil averaged - 30 days (mg/kg wwt)	ERC6A: 9.55E-03 ERC6B: 1.91E-03 ERC6D: 6.68E-03	ERC6A: 0.0103 ERC6B: 2.62E-03 ERC6D: 7.39E-03
Agricultural soil averaged - 180 days (mg/kg wwt)	ERC6A: 9.55E-03 ERC6B: 1.91E-03 ERC6D: 6.68E-03	ERC6A: 0.0103 ERC6B: 2.62E-03 ERC6D: 7.39E-03
Grassland averaged (mg/kg wwt)	ERC6A: 0.0128 ERC6B: 2.57E-03 ERC6D: 8.99E-03	ERC6A: 0.0135 ERC6B: 3.28E-03 ERC6D: 9.70E-03
Groundwater (mg/L)	0	ERC6A: 0.0591 ERC6B: 0.0151 ERC6D: 0.0426
Air - During emission (mg/m <sup>3</sup> )	ERC6A: 1.85E-03 ERC6B: 3.71E-04 ERC6D: 1.30E-03	0
Air - Annual average (mg/m <sup>3</sup> )	ERC6A: 1.52E-03 ERC6B: 3.05E-03 ERC6D: 1.07E-03	ERC6A: 1.52E-03 ERC6B: 3.05E-03 ERC6D: 1.07E-03
Air - Annual deposition (mg/m <sup>3</sup> )	ERC6A: 0.546 ERC6B: 0.0109 ERC6D: 0.0382	0
Sewage	0	0
Secondary poisoning - PECoral predator (mg/kg wwt)	0.0146	0.025
Secondary poisoning - PECoral top predator (mg/kg wwt)	1.36E-03	2.33E-03
Secondary poisoning -Concentration earthworm (mg/kg wwt)	ERC6A: 0.024 ERC6B: 7.01E-03 ERC6D: 0.0177	ERC6A: 2.45E-02 ERC6B: 7.54E-03 ERC6D: 1.82E-02

## Scénario d'exposition

### 1. Titre abrégé du scénario d'exposition 3

Profesional Use, End uses of substances in preparations for professional use.

### 2. Descriptions des activités et des processus couverts par le scénario d'exposition

Domaine d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit	Sans objet
Possibilité de réactions dangereuses	PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
Catégorie d'article (AC)	Sans objet
Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

### 3. Conditions opérationnelles pour lesquelles le scénario d'exposition assure un contrôle du risque.

#### 3.1 Conditions opérationnelles liées à la substance/au produit

Forme physique du produit contenant la substance	Solid and liquid
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	Solid: up to 100% Liquid: max 25% (teir I concentrations up to 100%)
Classification des degrés de poussières	dustiness max. 13% of particles below 10 µm

#### 3.2 Conditions opérationnelles liées à la fréquence et aux quantités utilisées

Durée de l'exposition sur le lieu de travail	max. 6-8 heures/jour (pour un travailleur)
Fréquence de l'exposition sur le lieu de travail	Max. 365 days/year (for one worker) Continuous release: 300 days/year (environmental exposure)
Tonnage régional par an	40000 t/année
Jours d'émissions par site	max 365 days/year
Fraction of the main local source	0.002

#### 3.3 Autres conditions opérationnelles déterminant l'exposition

Proportion rejetée dans l'air	Substance release to the environment can be practically excluded. The substance is complete consumed in the reaction. No unreacted substance is present in the final product.
Emballage	moisture-resistant, dust-tight packaging: 25 and 50 kg polyethylene bags, 1 ton big bag (polypropylene coated textile)
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques	Respiration volume under conditions of use: 10 m <sup>3</sup> /8 h-day (light activity) Area of potential skin contact under conditions of use: two hands and face (480 cm <sup>2</sup> ) Body weight: 70 kg (worker)
Facteur de dilution (eau douce)	Rivers = 100 (default = 10)
Facteur de dilution (eau de mère)	Coastal zones = 1000 (default = 100)

### 4. Mesures de gestion des risques qui, en combinaison avec les conditions opérationnelles d'utilisation, assurent le contrôle du risque

#### 4.1 Mesures de gestion des risques applicables aux travailleurs

Mesures organisationnelles All personnel are trained. Wearing of protective clothing/personal protective equipment is

	mandatory. Storage measures to avoid dispersion towards workers: Keep container tightly closed in a cool dry place. Storage away from foodstuffs, reducing agents, heavy-metal compounds, acids and alkalis, protected from humidity and water. Protect from sources of heat. Store not together with inflammable substances.
Mesures techniques	Une bonne ventilation générale doit être fournie
Protection respiratoire	Breathing equipment (according to EN 143). In case of brief exposure or low pollution use breathing filter apparatus (half mask P2 APF 10).
Protection des mains	Wear suitable gloves (tested to EN374)
Protection des yeux	Wearing of eye/face protection is required. Chemical goggles should be consistent with EN 166 or equivalent.
Protection de la peau et du corps	Protection des mains conformément à la norme EN 374: Matériel: caoutchouc ou en PVC ou autre matière plastique; l'épaisseur du gant: 0,5 mm; Temps de pénétration: > = 8 h. Protection du corps: vêtement de protection léger; caoutchouc ou néoprène chaussures.
Mesures d'hygiène	Keep away from foodstuffs, beverages and food. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé Clean skin thoroughly immediately after handling the product. Clean skin thoroughly immediately after handling the product. Avoid contact with the eyes and skin Ne pas respirer les poussières

#### 4.2 Mesures liées à l'environnement

Mesures de réduction des eaux usées	Substance emissions can be practically excluded.
Mesures de réduction des émissions dans l'air	Substance emissions can be practically excluded.
Mesures de réduction liées au sol	Substance emissions can be practically excluded.

#### 4.3 Mesures liées aux déchets

Technique d'élimination	Normally there is no waste. No unreacted persulfate remains.
-------------------------	--

#### 5. Prédiction de l'exposition résultant des conditions décrites ci-dessus et les propriétés de la substance

##### Summary of long term exposure concentration to workers (worst cases) Calculated with ECETOC TRA

##### \*Consexpo (v4.1, RIVM, 2005) - (Tier II)

voies d'exposition	Concentrations
Dermal local exposure (mg/cm <sup>2</sup> )	0.2311
Dermal systemic exposure (mg/kg bw/day)	3.17100*
Inhalation exposure (mg/m <sup>3</sup> /8h workday)	0.6940*
Combined systemic exposure (mg/kg bw/day)	3.1700*

##### Indirect exposure of humans via the environment (oral), Calculated using EUSES (v2.1) - ERC8B and ERC 8E

Itinéraire de l'exposition	Estimated Exposure Concentrations
Wet Fish (mg/kg/day)	7.48E-05
Drinking water (mg/L/day)	9.21E-04
Meat (mg/kg/day)	6.54E-09
Leafy Crops (mg/kg/day)	3.95E-05
Root Crops (mg/kg/day)	2.39E-05
Milk (mg/kg/day)	1.22E-07
Air (mg/m <sup>3</sup> )	7.45E-11
Total daily dose (via local concentration) (mg/kg/day)	1.06E-03
Total daily dose (via local and regional concentration) (mg/kg/day)	1.42E-03

##### Environment - Predicted Exposure Concentrations (PEC), Calculated using EUSES (v2.1)

compartiment	PEC Local	PEC Local + Regional
Freshwater (mg/L)	0.0219	0.0322
Eau de mer (mg/l)	2.19E-03	3.16E-03
Freshwater sediments (mg/kg wwt)	--	0.0274
Marine water sediments (mg/kg wwt)	--	2.69E-03
Agricultural soil averaged - 30 days (mg/kg wwt)	2.54E-04	9.63E-04
Agricultural soil averaged - 180 days (mg/kg wwt)	1.02E-04	8.11E-04
Grassland averaged (mg/kg wwt)	2.83E-05	7.38E-04
Groundwater (mg/L)	--	4.68E-03
Air - During emission (mg/m <sup>3</sup> )	2.24E-10	--



Air - Annual average (mg/m <sup>3</sup> )	2.24E-10	2.61E-10
Air - Annual deposition (mg/m <sup>3</sup> )	8.02E-09	--
Sewage (PECSTP; mg/L)	0.219	--
Sewage Sludge (mg/kg dw)	0.219	--
Secondary poisoning - PECoral predator (mg/kg wwt)	0.0301	4.05E-02
Secondary poisoning - PECoral top predator (mg/kg wwt)	1.67E-03	2.64E-03
Secondary poisoning -Concentration earthworm (mg/kg wwt)	2.98E-03	3.51E-02